

SANTÉ / HANDICAP

## Création d'un établissement dédié aux malades de la sclérose en plaques en Haute-Savoie : une étape décisive franchit par le Département et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Le Département de la Haute-Savoie et l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ont lancé en mai dernier un appel à projet pour la création d'un dispositif médico-social de prise en charge de personnes handicapées par une sclérose en plaques ou une maladie neurologique évolutive nécessitant une prise en charge similaire, comprenant un établissement d'accueil médicalisé. **Ce mardi 13 novembre, la commission d'appel à projets, présidée par le Département et l'ARS, a rendu un avis favorable unanime sur l'offre présentée par la Fondation des VSHA. Une étape décisive pour la concrétisation de ce projet, saluée par Christian Monteil, Président du Département, et le Dr Jean-Yves Grall, Directeur général de l'ARS.**

En France, de nombreuses personnes adultes atteintes de sclérose en plaques ou d'une maladie neurologique évolutive sont hospitalisées ou demeurent à leur domicile sans prise en charge et accompagnement adaptés, pour des raisons médicales, environnementales ou sociales.

En Haute-Savoie, la MDPH recense **174 personnes** qui sont atteintes d'une sclérose en plaques, une chorée de Huntington ou une Sclérose Latérale Amyotrophique. Sur le territoire, malgré un nombre de places important en établissement d'accueil médicalisé (*13 établissements pour un total de 518 places*), l'équipement actuel ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins recensés et notamment aux besoins spécifiques et évolutifs de personnes atteintes de sclérose en plaques ou de maladies neurologiques évolutives.

**Ces différents constats ont conduit le Département de Haute-Savoie à solliciter l'ARS pour s'engager conjointement en faveur de la création d'un dispositif proposant une palette d'offres permettant un véritable parcours de l'usager à chaque étape de sa maladie jusqu'à l'entrée en établissement. L'objectif est de proposer une prise en charge adaptée. Ce sera le 2<sup>e</sup> établissement de ce type en Auvergne-Rhône-Alpes ; le second étant implanté dans le Cantal.**

Le principe acquis, pour le lancement de l'appel à projet, le Département et l'ARS ont mis en place un groupe de travail associant la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), le centre hospitalier Annecy-Genevois (CHANGE), l'association SEPasimpossible et le médecin responsable de la coordination des Services de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR).

## ➤ Le projet des VSHA

La Fondation VSHA est reconnue d'utilité publique depuis 1992. Elle intervient dans les domaines de la gériatrie, cancérologie, soins palliatifs, accompagnement en fin de vie et soins de suite et de réadaptation.

Elle a fusionné récemment avec le SSR de La Marteraye à Saint-Jorioz et devient le 1<sup>er</sup> établissement de santé associatif d'intérêt collectif de Haute-Savoie. Elle gère aujourd'hui 8 structures en Savoie et Haute-Savoie, relevant à la fois du secteur sanitaire et médico-social.

Le projet présenté repose sur la **création de 50 places d'Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM)** fonctionnant majoritairement à temps complet et disposant de possibilité d'accueil séquentiel (jour et/ou semaine). L'accueil de jour doit ainsi permettre des séjours de répit ainsi qu'une progressivité dans l'entrée en institution, au regard notamment de l'évolutivité de la maladie.

Après audition de ce candidat et délibération, la commission a émis un **avis favorable à l'unanimité**. Le Directeur général de l'ARS et le Président du Département prendront prochainement un arrêté conjoint afin d'autoriser la Fondation à créer le dispositif et le gérer.

Le projet sera implanté dans les locaux actuellement occupés par le SSR de la Marteraye à Saint-Jorioz, dont le transfert dans le bâtiment neuf du site de la Tonnelle à Seynod, est prévue mi 2019. Ainsi, dès décembre 2019, des personnes pourront être accueillies.

Christian Monteil, Président du Département, et le Dr Jean-Yves Grall, Directeur général de l'ARS, saluent le travail important de l'association SEPasimpossible pour son engagement dans ce dossier.

**Ce projet sera intégralement financé par le Département et l'ARS.**

### CONTACTS PRESSE

Département 74 : Cécile Menu / 04 50 33 58 61 / [media@hautesavoie.fr](mailto:media@hautesavoie.fr)

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 / [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)